

22 DEC. 2011

Ordre du jour n°33

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2011

DELIBERATION N°11/116

**Convention d'intervention foncière entre la SAFER Rhône-Alpes et l'EPORA
Projet d'extension zone de Beauregard
Commune de Châteauneuf-Sur-Isère**

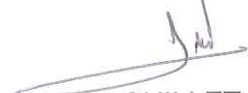
Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2009-2013, approuvé par la délibération n°09/028 du Conseil d'Administration en date du 2 novembre 2009,

Sur proposition du Président,

- ✓ Approuve les termes de la convention d'intervention foncière entre la SAFER Rhône-Alpes et l'EPORA, relative au projet d'extension de la zone de Beauregard sur la commune de Châteauneuf-Sur-Isère.
- ✓ Mandate le Directeur Général à l'effet de signer cette convention et d'en mener à bien l'exécution.

Le Directeur Général



Jean GUILLET

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation

Marc CHALLEAT Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Le Président du Conseil d'Administration



Georges ZIEGLER

Marc CHALLEAT